

VIEL & CIE
Société anonyme au capital de 15 423 348 €
253 Boulevard Péreire – 75017 PARIS
622 035 749 R.C.S. PARIS

-ooOoo-

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 7 JUIN 2013
LISTE DES CONVENTIONS ENTRANT DANS LE CHAMP DE L'ARTICLE
L.225-39 DU CODE DE COMMERCE

1/ Conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011

La Société VIEL & Cie a souscrit à une augmentation de capital à hauteur de 250.000 € pour une participation de 19,68 % dans le capital de la Société IODS. Un pacte d'actionnaires a été signé avec les autres investisseurs dans cette société. Cette convention a été approuvée par le Conseil d'administration du 29 mars 2011.

La Société VIEL & Cie a été autorisée à souscrire à l'augmentation de capital de la Société SWISSLIFE BANQUE PRIVE, pour un montant de 1 M€ et a accordé à la Banque un prêt subordonné à son profit pour un montant de 1 M€ au taux d'intérêt de 7 % par an (le groupe SWISSLIFE octroyant un prêt subordonné à hauteur de sa quote-part en capital). Autorisé par le Conseil d'administration du 17 juin 2011.

2/ Conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce conclues antérieurement mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice écoulé

Néant